

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FIA. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FIA et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

FLEXIBLE MOYEN TERME

FIA de droit français

Code ISIN : FR0000977423 Part (C) / Code ISIN : FR0000977431 Part (D)

Société de gestion : Natixis Investment Managers International (Groupe BPCE)

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- Un fonds nourricier est un fonds investi au minimum à 85% dans un seul autre OPCVM ou FIA qui prend alors la qualification de maître. Le fonds est un fonds nourricier de SEEYOND FLEXIBLE PEA MT (maître).
- L'objectif de l'OPCVM maître, qui est conforme aux normes européennes, est d'obtenir une performance positive en profitant principalement des évolutions des marchés d'actions et de taux internationaux sur une durée minimale de placement recommandée de 3 ans. L'OPCVM n'a pas d'indicateur de référence mais sa performance peut être comparée à posteriori, et à titre indicatif, à l'indicateur suivant composé de : 30% de l'indice Euro STOXX 50 dividendes nets réinvestis qui représente les 50 valeurs les plus importantes appartenant aux pays membres de la Zone euro, 70% de l'indice EONIA Capitalisé qui correspond à la moyenne des taux au jour le jour de la Zone euro. La performance du fonds sera inférieure à celle de son maître notamment en raison de ses propres frais de gestion.
- Le fonds nourricier est investi en totalité dans l'OPCVM maître. La politique d'investissement de cet OPCVM est discrétionnaire, c'est-à-dire dépendante de l'appréciation par le gérant de l'évolution des marchés. Elle repose sur l'exposition des investissements entre les marchés actions et de taux. La répartition cible du portefeuille est 30% sur les marchés actions et de 70% sur les marchés de taux d'intérêt, mais la gestion peut s'en écarter sensiblement afin d'atteindre l'objectif de gestion.
- Le portefeuille de l'OPCVM maître est investi en permanence au minimum à 75% en actions de sociétés de l'Union européenne. Le portefeuille de l'OPCVM maître peut être exposé aux actions internationales (y compris les pays émergents dans la limite de 20%) de tout secteur, de grandes, moyennes et/ou petites capitalisations sans répartition prédéfinie. La partie obligataire du portefeuille peut être composée d'emprunts d'Etats des pays de l'OCDE et/ou des pays émergents (ceux-ci pour 30% maximum), mais aussi d'obligations d'émetteurs privés des pays de l'OCDE respectant une notation minimale de BBB- ou équivalents. La sensibilité de l'OPCVM (indication de la variation de la valeur des obligations détenues par l'OPCVM lorsque les taux d'intérêt varient de 1%) est comprise entre 0 et 8. L'OPCVM maître utilise de manière conséquente des contrats financiers pour mettre en oeuvre la stratégie d'investissement.
- Le FIA capitalise ses revenus pour les parts de capitalisation (C) et les distribue pour les parts de distribution (D).
- L'investisseur peut demander le rachat de ses parts tous les jours au plus tard à 11h30.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible

A risque plus élevé

← Rendement potentiellement plus faible / Rendement potentiellement plus élevé →

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur de risque et de rendement traduit la stratégie de gestion flexible qui permet une exposition aux marchés internationaux des actions et des obligations, tout en limitant la part maximale des actions à 0%.

- Les données historiques, utilisées pour calculer le niveau de risque, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de ce FIA.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".
- La catégorie de risque associée à ce FIA n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Les risques importants pour le FIA non pris en compte dans l'indicateur :

- **Risque de contrepartie** : le risque de contrepartie représente le risque qu'une contrepartie avec laquelle le FIA a conclu des contrats gré à gré ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations envers le FIA.
- **Impacts des techniques de gestion notamment des Instruments Financiers à Terme** : le risque lié aux techniques de gestion est le risque d'amplification des pertes du fait de recours à des instruments financiers à terme tels que les contrats financiers de gré à gré, et/ou les opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres.

Le profil de risque du nourricier est identique à celui du maître. Les modalités de souscription et de rachat du FIA maître sont détaillées dans la rubrique "Modalités de souscription et de rachat" de son prospectus.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FIA y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	2,00%
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.
Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.
L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le FIA sur le dernier exercice

Frais courants	1,50%
----------------	-------

Frais prélevés par le FIA sous conditions de performances

Commission de surperformance	Néant
------------------------------	-------

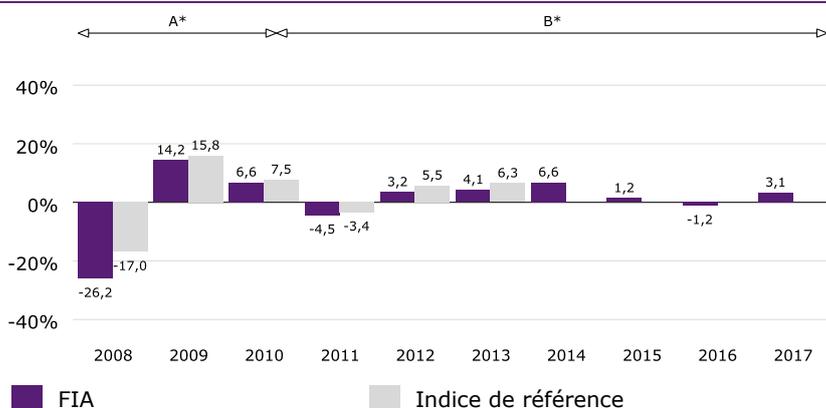
Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos en décembre 2017. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas :

- les commissions de surperformance.
- les frais d'intermédiation excepté dans le cas des frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FIA lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé à l'investisseur de se reporter à la rubrique "frais" du prospectus de ce FIA, disponible sur le site internet www.im.natixis.com.

PERFORMANCES PASSES



A*: Indice composé à 50% d'actions Monde et 50% d'obligations Zone Euro jusqu'au 05 septembre 2010

B*: Passage à un indice composé à 50% d'actions Zone Euro et à 50% de monétaire à partir du 06 septembre 2010

- Le diagramme des performances affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.
- Les performances annuelles sont calculées après déduction des frais prélevés par le FIA.
- **Année de création du FIA : 2001.**
- **Année de création des parts (C) et (D) : 2001.**
- **Devise : Euro.**

INFORMATIONS PRATIQUES

- Dépositaire : CACEIS Bank.
- Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques du FIA et de son maître sont disponibles auprès de la société de gestion sur simple demande écrite à : Natixis Investment Managers International – 43 avenue Pierre Mendès France - 75648 Paris Cedex 13 ou à l'adresse électronique suivante : ClientServicingAM@natixis.com.
- Les informations relatives aux autres catégories de parts sont disponibles selon les mêmes modalités.
- Fiscalité: Le Fonds est éligible au PEA. Selon votre régime fiscal, les plus-values et/ou revenus éventuels liés à la détention de parts peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.
- La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion à l'adresse postale mentionnée ci-dessus et sur son site internet www.im.natixis.com.
- La responsabilité de Natixis Investment Managers International ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de ce FIA.